



MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI
500, route 249
Val-Joli (QC) J1S 0E8

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR(TRICE) EN URBANISME TEMPS PARTIEL

**LA MUNICIPALITÉ OFFRE 3 JOURS SEMAINE
PEUT VARIER ENTRE 8 ET 24 H SEMAINE SELON LA DISPONIBILITÉ DU CANDIDAT RETENU**

La municipalité de Val-Joli recherche des candidatures pour combler le poste d'inspecteur municipal en urbanisme. Située dans la MRC du Val-Saint-François, à quelques minutes de l'autoroute 55, Val-Joli est une belle municipalité rurale comptant 1723 habitants et une superficie de territoire de 92 km².

Relevant du directeur général et greffier-trésorier, l'inspecteur(trice) en urbanisme est responsable de l'émission de différents permis et certificats, du respect des règlements d'urbanisme, ainsi que des différents règlements municipaux et provinciaux afférant à son champ d'activité. L'inspecteur est une ressource précieuse pour la municipalité tant par sa connaissance de la réglementation provinciale que les enjeux territoriaux et environnementaux.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Effectuer l'analyse et émission de permis et certificats conformément aux lois et règlements en vigueur, en assurer le suivi et procéder à la fermeture.
- Effectuer les inspections requises pour assurer la conformité de travaux à la législation municipale et effectuer des inspections de routine sur le territoire et faire les suivis requis
- Recevoir et traiter les plaintes transmises à la municipalité.
- Préparer les dossiers d'infraction, émettre les avis et constats requis et représenter la Municipalité à la Cour, lorsque nécessaire.
- Voir à l'application des règlements municipaux, règlements d'urbanisme en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC et les diverses réglementations provinciales et la loi sur la Commission de protection du territoire agricole.
- Préparer et animer les rencontres du Comité Consultatif d'Urbanisme et en rédiger les documents.
- Toutes autres tâches relatives à la fonction.

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire, technique en inspection du bâtiment ou urbanisme. Toute combinaison de formation et d'expérience sera considérée.
- Expérience pertinente dans le domaine municipal un atout.
- Bonne connaissance des codes, lois et règlements en lien avec l'emploi (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur la protection du territoire agricole, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées, etc.).
- Connaissance des logiciels spécialisés du domaine municipal (si possible Sygem) un atout.

CONDITIONS SALARIALES

En fonction de l'échelle salariale en vigueur, entre 29.84\$ et 31.37\$ pour l'année 2024.

Envoyer votre CV par courriel avant le 20 août 2024.

RESPONSABLE

Marie-Céline Corbeil

TÉLÉPHONE

819 845-7663 poste 3

COURRIEL

direction@val-joli.ca